

les Breves

Novembre 2020

Le Mot du Maire



Guy Verney, Maire du Bourg d'Oisans

Après les multiples «contraintes» dues à la COVID-19, et même si nous ne sommes pas restés sans rien faire au long de l'été, loin s'en faut, nous avons la sensation depuis d'avoir rentrée. enfin les coudées plus franches pour travailler.

Il est important de mettre en œuvre rapidement les grands projets du mandat.

Ainsi, dans le domaine de l'urbanisme, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme a été enclenchée et l'enquête publique sur la modification simplifiée numéro 1 a débuté il y a quelques jours, les délibérations ont été prises en ce sens.

Nous avons, par ailleurs, décidé de relancer les études sur la revitalisation du centre Bourg. Leur rendu a pour objectif de nous aider à réfléchir sur trois thématiques importantes : l'habitat, le commerce et les espaces publics, incluant la rue de Viennois et la Place du Cristal. Nous serons très attentifs au fait de favoriser les mobilités douces dans le centre bourg. Dans une même volonté, nous poursuivrons le travail concernant l'aménagement des places de stationnement et parkings.

Notre attachement à la vie associative du Bourg est également l'une de nos priorités. C'est pour cette raison que nous envisageons la création d'une maison des associations. Il nous restera bien sûr à déterminer son emplacement et son mode de fonctionnement, mais nous tenons à soutenir notre tissu associatif exceptionnel et à répondre au mieux aux besoins de tous ces bénévoles qui contribuent à maintenir un lien si fort entre tous.

« Une liaison par câble entre le Bourg et l'Alpe d'Huez »

Imprégné depuis toujours par la possibilité de créer une liaison entre le Bourg d'Oisans et l'Alpe d'Huez, j'ai rencontré les services de l'État en septembre, pour m'assurer de leur soutien en vue de la conception d'un téléporté. Ce soutien nous l'avons. Il s'agit désormais de lancer rapidement les études nécessaires. Cette liaison, forte de l'accompagnement de tous les acteurs du territoire, nos socioprofessionnels, des habitants. pourrait être un véritable outil de développement économique, notamment pour notre commune. Un transport facilité pour les touristes, saisonniers et habitants, une fluidité de circulation des uns et des autres entre nos communes, une valorisation globale de notre territoire... Nous croyons fortement à ce projet, et nous engagerons les moyens nécessaires pour qu'il devienne réalité.

En juillet, les élus de la Communauté de Communes de l'Oisans m'ont élu président de la CCO. Je suis honoré de cette confiance, et notre investissement dans l'aménagement et le développement de notre Oisans sera sans faille, avec le concours de tous les élus du territoire. Nous avons la chance de vivre dans un espace exceptionnel, dynamique, qui possède de nombreux atouts. Soyons-en fiers, et agissons collectivement pour un développement raisonné, serein et respectueux de notre cadre de vie.

Guy VERNEY

L'accueil Mairie/CCO est ouvert

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ouverture prolongée les lundis et jeudis jusqu'à 19h00 sur Rdv

Contact: 04 76 11 12 50 Mail: accueil@mairie-bourgdoisans.fr Site internet : www.mairie-bourgdoisans.fr Page facebook : Mairie le Bourg d'Oisans - Isère

Au sommaire de ce numéro

P1: Le mot du maire P7: Culture

P 2 : Animations P 8 : Vie auotidienne P 3 : Travaux P 9 : Vie Associative P 10 : Infos / Agenda P 4 : Urbanisme P 5 : Acteurs économiques P 11 : Vie Politique

P 6 : Enfance / Scolarité P 12: Etat civil

Animations

«Animations de l'été, du fil à retordre!»

Sans revenir sur l'épisode Covid dans sa globalité, les suites des épisodes confinement/déconfinement dus à la crise sanitaire ont bien évidement marqué notre été 2020.

Le service animations avait travaillé avec intensité sur un programme estival complet et thématisé pour 2020. En avril, alors que notre animatrice Amélie Girard partait en congés maternité, nous avions pris la décision de ne pas embaucher de « remplaçant », pensant que notre saison, bien qu'elle fut dans les starting-blocks, serait difficilement réalisable au regard des nombreuses données inconnues à l'époque et des contraintes en vigueur. En anticipant son absence, le service animations avait cependant fait appel à un prestataire permettant de rassembler des artistes de rue, des chanteurs, magiciens, etc. et d'assurer la logistique d'une partie importante du programme.

Juillet toujours chargé d'incertitude, fut assez « léger » et animé chaque vendredi par un concert. commercants centre **Bourg** sont étoffer cette venus animation en proposant une nocturne des commerçants chaque semaine, un rendez-vous très apprécié



Gaspard le Cristallier: Notre géant Gaspard aura lui aussi porté son masque au long de ses sorties de l'été.

Un vaste challenge donc ce mois d'août, tant pour les services communaux que pour la nouvelle équipe municipale élue depuis quelques semaines.



Les Aigles du Léman : À l'occasion de la Foire, les Aigles du Léman ont ravi petits et grands, venus nombreux.

Nous avons dû faire face aux contraintes inédites, qui nous ont donné du fil à retordre. Cela aura nécessité une implication plus forte encore de tous les acteurs

qui interviennent dans la mise en place des animations. Mais tous ensemble, nous avons relevé le défi à la plus grande satisfaction des uns et des autres, et notamment des Bourcats que nous avons croisé avec beaucoup de plaisir lors des animations.

Un mois d'août presque normal

Grâce à un contexte un peu moins rigide, août sonne alors le départ de toutes les animations à destination à la fois des habitants et des touristes. Un programme de qualité très complet au niveau artistique et culturel, presque aussi dense qu'un mois d'août « classique ». Des ateliers, des après-midis consacrés aux jeux, de magnifiques spectacles qui ont rassemblé une foule particulièrement nombreuse, une kermesse... Il y avait de quoi faire sur le Bourg.



Arcanes: La place du Cristal en feu avec l'incroyable spectacle « Arcanes », de la compagnie Zoolians. ©Marc Pariset

Les deux plus gros défis de l'été auront été sans conteste l'organisation la Vogue et de la Grande foire. Il aura fallu serrer les dents, mettre en œuvre de nouvelles façons de travailler et veiller au respect strict des règles sanitaires. Mais nous pouvons être satisfaits du résultat de ces deux magnifiques journées, ou chacun aura « joué le jeu » du port du masque, de la désinfection des espaces partagés, etc. Merci à tous.

Ne rien lâcher

Nous aurions pu baisser les bras, comme d'autres municipalités et organisateurs d'évènements l'ont fait, tant le cahier des charges sanitaire était complexe à mettre en place et à faire respecter. Mais nous n'avons rien lâché et avons fait le choix de travailler conjointement avec les services de la Préfecture, de la Gendarmerie pour que nos rendez-vous puissent avoir lieu dans les meilleures conditions desécurité pour tous. Pouvions-nous laisser notre

Bourg sans animations durant cet été 2020 ? La réponse était sans appel. Cet été restera particulier dans les mémoires, mais il aura montré à quel point nous sommes collectivement capables de trouver l'énergie de défendre et porter nos projets jusqu'au bout. Une dynamique de travail à entretenir et qui nous permettra de préparer un superbe été 2021.



LaserGame: Les enfants ont largement pu profiter des animations gratuites cet été encore.



Ecoles élémentaire et maternelle

Malgré le retard pris en raison du confinement, les travaux de la nouvelle école élémentaire ont pu être terminés à temps pour accueillir les élèves. La rentrée a donc pu se faire dans des locaux flambant neufs. Pour les travaux de l'école maternelle, l'équation s'est révélée être plus compliquée. Il a notamment fallu faire face à la défection de certaines entreprises, provoquant ainsi des retards dans le planning prévu. Grâce à une forte implication et une disponibilité sans faille des agents municipaux des services techniques, de l'entretien et des ATSEM la rentrée a pu se faire dans de bonnes conditions. Merci à eux, et merci également aux enseignants pour leur patience et leur réactivité.



Le nouveau préau

Le jardin du souvenir

Les travaux de création du jardin du souvenir ont commencé en septembre. Ils se poursuivront au long de l'automne pour une fin de chantier envisagée début 2021.

Le jardin du souvenir permettra notamment d'accueillir :

- Un columbarium : espace hors-sol dédié aux défunts incinérés,
- Un espace cinéraire sous forme de cavurnes (les cendres du défunt sont placées sous terre),
- Un puits de dispersion des cendres,
- Un espace réservé aux cérémonies.

Ce jardin du souvenir sera un lieu propice au recueillement et à la quiétude.

Voirie

Les travaux de réfection, eaux usées, eaux potables, eaux pluviales, ainsi que la voirie des rues Saint Jean et du Beal de la fontaine sont en cours. Les travaux devraient se terminer en fin d'année. Suite à la création de la nouvelle école, l'organisation de la rue de La Fare a dû être repensée, la totalité de la voirie a donc été reprise lors des vacances scolaires de la Toussaint.

Restructuration mairie et alentours

La destruction de l'escalier extérieur de la mairie a permis d'apporter des améliorations intéressantes à la salle polyvalente. Une cuisine a pu être intégrée aux locaux, un bloc WC accessible PMR a également été construit.



Un accès harmonieux et sécurisé vers les écoles par le théâtre de verdure

L'intérieur de la salle a été agrandi et son fonctionnement a été grandement amélioré. En parallèle, un parking semienterré à deux niveaux a permis la création de 28 places de stationnement réservées aux agents de la Mairie et de la communauté de communes de l'Oisans, libérant ainsi des places de stationnement sur le parking de l'Eau d'Olle. L'aménagement extérieur autour du théâtre de verdure a également fait l'objet d'une réflexion poussée : un cheminement piéton sécurisé a été créé, notamment pour un accès tranquillisé des familles vers les écoles. Des « bancs gabions » ont été mis en place, alliant l'esthétique et le côté pratique, pour un bon fonctionnement de l'ensemble. Ces aménagements spécifiques (également installés le long de La Rive) permettent aux uns et aux autres de se poser, et de profiter d'un cadre reposant et harmonieux.



Urbanisme

Modification simplifiée N° 1 du PLU

La commune du Bourg d'Oisans a lancé la modification simplifiée n°1 du PLU. Cette modification a été engagée afin de mettre à jour les dispositions générales du règlement écrit, de mettre en cohérence le règlement écrit avec le règlement graphique sur les prescriptions et corriger les erreurs matérielles sur les différentes planches graphiques du zonage.

L'enquête publique se tient pendant un mois, du 19 octobre au 20 novembre 2020. L'accès au registre et aux documents est possible en mairie aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Les documents sont également disponibles en ligne sur le site internet de la mairie.

Contact:

urbanisme@mairie-bourgdoisans.fr

Révision générale du PLU

Par délibération du 1er juillet 2020, le conseil municipal a prescrit la Révision Générale du PLU dans laquelle sont définis les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation.

Un registre de concertation est mis à disposition de la population en mairie durant toute la durée de la

révision générale du PLU et ce jusqu'à son arrêt en conseil municipal.

INTIL DESALTS

3 orientations principales:

patrimoine, espaces publics...)

• l'habitat

La Place du Cristal, un enjeu de la revitalisation du centre Bourg -Crédit photo Bernard Clouët

Revitalisation du centre bourg

La commune a lancé une étude de programmation pour la

revitalisation du centre bourg. Cette étude a pour objectif

• la vitalité (les commerces et les services à la population)

• le cadre de vie (mobilité, cohésion sociale, prévention,

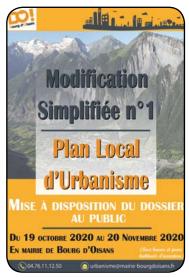
Autorisation d'urbanisme

Pour rappel, tous les types de travaux ou de constructions sur le territoire de la commune du Bourg d'Oisans sont soumis à autorisation d'urbanisme (déclaration préalable et /ou permis de construire). Seules les constructions de nouvelles surfaces et d'emprise au sol inférieures ou égales à 5 m² et d'une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 mètres ne sont pas soumises à demande d'autorisation au titre de l'urbanisme. Pour autant, le projet devra respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme ainsi que les prescriptions liées aux risques naturels. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Le bureau d'étude ARTER a été missionné par la commune afin d'établir un diagnostic et des scénarios sur les besoins de revitalisation et de développement du cœur de village, intégrant notamment la rue de Viennois et la Place du Cristal.

Cette étude qui va se dérouler sur 1 an, sera accompagnée d'une large concertation de la population. Des publications municipales spécifiques seront par ailleurs proposées aux habitants, pour permettre une compréhension et une implication plus fortes des uns et des autres autour ce projet.





L'enquête publique a lieu jusqu'au 20 novembre

Acteurs Economiques

Soutenir les socio-professionnels du Bourg, une priorité

Le monde économique est éprouvé et la conjoncture n'est pas très favorable. Souhaitons les conséquences que protocoles des nouveaux sanitaires ne mettent pas plus à mal notre vie économique locale. Nous sommes heureux de pouvoir encore aujourd'hui compter sur nos commercants et artisans qui permettent à nos habitants de bénéficier d'un savoir-faire et de produits de qualité. Nous vous invitons en tous temps à soutenir nos commercants locaux et plus particulièrement dans cette période difficile. Venez découvrir ou redécouvrir nos commerces si essentiels à la vie du Bourg d'Oisans.

Les élus ont fait le choix d'actionner tous les leviers à disposition pour

aider les socio-professionnels dans cette période de crise sanitaire. Le conseil municipal a décidé l'exonération de 100% de la taxe locale sur les enseignes et publicité extérieure, l'exonération à 100% des droits de terrasses et une exonération pour nos marchands non sédentaires de 50% sur les places de marché, cet effort consenti et nécessaire représente près de 40 000€.



Crédit photo Bernard Clouët

Vers une nouvelle association des commerçants

Une réunion des commerçants a eu lieu le 13 juillet 2020 et d'un avis unanime, la création d'une association des commerçants est souhaitée pour relancer une dynamique forte et ainsi catalyser toutes les énergies des commerçants soucieux de faire du Bourg d'Oisans un lieu marchand important. Le rendez-vous suivant s'est déroulé le 30 octobre à 19h, au Foyer municipal en présence de nombreux commerçants. La commune s'engage dans un partenariat renforcé avec les commerçants, des ateliers ont été créés afin d'écouter les préoccupations des uns, les souhaits des autres, le tout dans une volonté forte



Crédit photo Bernard Clouët

de soutien et d'accompagnement pour les mois à venir. Ces ateliers vont se succéder et auront principalement pour objectif de monter des projets d'amélioration de notre attractivité commerciale locale.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, un marché de Noël sera organisé le 12 décembre avec de nombreuses animations et nos commerçants seront fidèles à ce rendez-vous. De nombreux projets structurants seront portés par la mairie, nous aurons l'occasion de vous les présenter plus précisément dans les semaines et mois qui viennent. L'équipe se mobilise avec la ferme volonté de rendre notre cité encore plus attractive et ce défi sera le nôtre : commerçants, artisans, habitants...

Bienvenue aux nouveaux commerçants

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants qui se sont installés dans notre Bourg pour offrir un service supplémentaire et complémentaire aux Bourcats et à nos visiteurs.

Hôtel -restaurant -traiteur :

L'Oberland repris par M. et Mme Rodellas Vincent O'Thai créé par Mr Soumpholphakdy Jean-Luc

Le Café du centre repris par Mme Moura Stéphanie Le Restaurant Le Cristal dans les locaux de l'Hôtel le Milan par M. Cavallero Christophe

Le Chalet traiteur ouvert rue Viennois par

M. Beaucourt Christian

Commerces et artisanat :

Le verre de terre, magasin de poterie et céramique rue Viennois par Mme Clémentine Jehl

La Savonnette, vente de savons et huiles essentielles artisanaux, rue du Général de Gaulle par Mme Maison Céline

L'atelier Couture, retouches et coutures, Place du Cristal créé par Mme Verdier

All 4 Mountain, magasin de sport , rue du Général de Gaulle, repris par M. Wendling Pascal

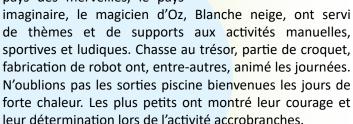
Bike 21, location de vélos et accompagnement personnalisés pour sortie cyclistes avec des moniteurs agréés.

Et pour information, une nouvelle auto-école devrait voir le jour dans les semaines qui viennent avenue Aristide Briand. Merci à eux et merci à nos commerçants qui depuis de nombreuses années font la force de Bourg d'Oisans. Nous souhaitons de tout cœur durant ce mandat vous présenter encore des femmes et des hommes qui investiront dans notre commune pour le bien commun et le plaisir de chacun.

Enfance / Scolarité

Un été au centre de loisirs

Installé dans les locaux de l'ancienne école élémentaire du marronnier, le centre de loisirs a fonctionné durant six semaines cette année, du 6 juillet au 14 août. En moyenne ce sont 30 enfants âgés de 3 à 11 ans qui ont été accueillis chaque jour dans le respect des règles sanitaires. Au cours de ces semaines l'eau, l'aventure, Alice au pays des merveilles, le pays







Une journée au parc animalier du château de Moidière à Bonnefamille et une autre au labyrinthe de Hauterives sont venues compléter le programme.

Les informations concernant les périodes d'accueil hors vacances d'été et les activités proposées sont en ligne sur le site internet de la mairie.

Une rentrée scolaire sous le signe de la nouveauté au Bourg

Ecole élémentaire ...

Elèves et enseignants ont effectué leur rentrée dans la nouvelle école rue de la Fare. Le bâtiment dispose de 10 classes et une autre pour le dispositif RASED, deux bureaux, une salle de réunion, une salle d'activité. Mobilier neuf et matériel informatique adaptés ont complété l'équipement des salles. Une visite virtuelle de cet établissement vous prochainement sera proposée sur le internet de la mairie.

Les effectifs de l'école élémentaire sont de 197 élèves

Ecole maternelle...

Le réaménagement a permis d'améliorer les accès aux salles de classes et d'offrir un espace vestiaire plus confortable pour les parents et les enfants. L'entrée principale a été refaite, ainsi que l'espace buanderie. Un nouveau bureau pour la direction a été créé. La salle de repos n'ayant pas pu être achevée pour la rentrée, les travaux se sont donc



Des conditions d'apprentissage exceptionnelles dans la nouvelle école primaire

poursuivis le mercredi après-midi et les weekends depuis la rentrée. Les enfants ont temporairement fait la sieste dans une classe de l'école élémentaire.

De nouveaux jeux seront prochainement installés dans la cour.

Les effectifs de l'école maternelle sont de 96 élèves

Collège des six vallées

Depuis la rentrée, le collège accueille une nouvelle principale, Madame Françoise Landi. Les effectifs de l'établissement sont désormais de 453 élèves. Les travaux de réaménagement de la zone du collège démarrer vont sous peu, le projet comprend réorganisation une l'établissement, une réorganisation flux des des véhicules (notamment des bus) pour permettre l'accueil des élèves dans les meilleures conditions. Les informations concernant les travaux décidés par département seront communiquées plus largement sous peu.

Présentation de la nouvelle école

En dehors des élèves, du personnel enseignant, des agents encadrant les enfants, des services d'entretien des locaux et en raison du contexte sanitaire, peu nombreux sont ceux qui ont pu visiter la nouvelle école. c'est pourquoi la municipalité a fait réaliser un film de présentation du bâtiment. Les premières séquences ont d'ores et déjà été tournées, et le film sera prochainement mis en ligne sur nos supports de communication habituels.



Le Musée

<u>La sidérite de Mésage</u> : Une acquisition exceptionnelle pour le Musée

Le vendredi 25 septembre dernier, une pierre exceptionnelle, nouvellement acquise, était présentée au Musée (en comité restreint en raison du contexte sanitaire). Une sidérite d'une taille, d'une pureté et d'une composition exceptionnelles, en provenance de la Mine voisine de Saint Pierre de Mésage. Des qualités hors du commun confirmées par Pierre Clavel, minéralogiste expert. La pierre mesure 50 cm sur 30 cm, et comporte en surface des cristaux d'ankérite.



Elle a été découverte en janvier 2019, par Francis Pelatan, André Falco et Grégoire de Bodinat. Trois autres pierres ont également été extraites de ce filon et rejoindront les Musées de Chamonix, de Grenoble, ainsi qu'un Musée Suisse.

L'exposition «animaux et paysages» par Jean-Marc Rochette

«Animaux et paysages», est une exposition rétrospective par Jean-Marc Rochette sur la Vallée du Vénéon, qui propose une centaine de pièces originales, dont certaines présentées au public pour la première fois. Peintures, sculptures, dessins, planches de bande dessinée, le corpus d'œuvres est varié et séduira un large public. Elle sera visible du 19 décembre 2020, à novembre 2021.

À l'agenda du Musée

Le 14 novembre à 14h, au Musée, atelier de création «Apprenti sorcier, création de monstres gentils» à l'occasion de «musées en fête»

Le 15 novembre à 17h, au cinéma des Écrins, en partenariat avec le Musée, diffusion du film sur Jean-Marc Rochette, tourné dans le massif des Écrins.

Fermeture annuelle du Musée du 16 novembre au 18 décembre

le 10 janvier de 14h à 16h au musée, Animation céramique par Françoise Coindre.

La Médiathèque

EXCEPTIONNEL Projection du film «expédition 5300»

Dans le cadre du mois du cinéma documentaire, et en partenariat avec la médiathèque, la commune aura le privilège de recevoir l'une des deux seules projections du film



« Expédition 5300 » en Isère. Une expédition scientifique et humanitaire dans la plus haute ville du monde, que vous avez pu suivre notamment sur les réseaux sociaux. La projection qui aura lieu au cinéma des Écrins le 23 novembre sera suivie d'un échange avec le réalisateur du film et un membre de l'équipe.

L' exposition BD Glenat

Visible du 1er au 31 décembre 2020 à la médiathèque, l'exposition BD Glénat « Derrière la montagne, la face cachée du tableau » propose un voyage sur le thème de la montagne à travers des auteurs de bande dessinée revisitant des tableaux anciens de peintres célèbres.

2 visites guidées auront lieu le mardi 8 décembre après-midi.

Atelier de création de bande dessinée

En lien avec l'expo BD Glenat, un atelier de création de BD « Le Labo des histoires » aura lieu à la médiathèque le mercredi 9 décembre à 14h. Atelier sera accessible sur inscription (10 à 12 pers. max) à partir de 9 ans

Le Partenariat avec la MC2 de Grenoble

Dans le cadre du partenariat renouvelé entre la commune du Bourg d'Oisans et la MC2 de Grenoble, les habitants du Bourg peuvent bénéficier de la carte MC2 gratuitement. Celle-ci vous permet notamment de profiter de spectacles à tarif réduit. Pour cela vous devez vous rendre au guichet de la MC2 avec un justificatif de domicile récent. Ce partenariat a permis par exemple le 17 octobre dernier, de proposer un déplacement à la MC2 de Grenoble pour profiter du nouveau spectacle de Serge Papagalli «Western !» à tarif préférentiel (le transport en bus au départ du Bourg d'Oisans étant pris en charge par la commune). Dans le cadre toujours de ce bel échange avec la MC2, le Bourg d'Oisans accueillera le 25 février, une pièce de théâtre intitulée « Les guêpes de l'été nous piquent encore en novembre ».

Orque du Bourg d'Oisans

Tel père tel fils... ? Un concert original le 12 août

L'organiste Jan Willem Janssen, diplômé du conservatoire royal de La Haye, enseignant au conservatoire de Toulouse, titulaire de l'orgue du musée des Augustins et de la basilique N.D. de la Daurade dans cette même ville, a proposé un programme insolite autour de trois lignées de compositeurs du XVII° et XVIII° siècle Georg et Gottlieb Muffat, Gaspard et Michel Corrette, Alessandro et Domenico Scarlatti. Les œuvres présentées ont permis de découvrir la personnalité de ces musiciens de la période baroque dont certains ont inspiré Bach et Haendel. Des instants privilégiés qui ont permis aux spectateurs d'entendre des pièces pour orgue peu connues.

Un concert en deux temps, le 12 septembre.

Des œuvres interprétées à l'orgue, au hautbois et au violoncelle par Muriel et Irénée Groz et Florian Nauche. Période baroque à nouveau autour de Boccherini, Böhm et Bach et période moderne avec Wermann, Gresak et Messiaen. Une pièce finale autour du « quatuor pour la fin du temps » qui ne pouvait qu'apporter une grande émotion. Le 22 décembre, un dernier rendez-vous musical autour de notre Orgue de la Résurrection viendra clore l'année 2020.

Infos à suivre sur le site Internet de la mairie.

ie Quotidienne

Stop aux déjections canines

Force est de constater qu'aujourd'hui encore l'ensemble de nos espaces publics est contaminé par les déjections canines non ramassées par les propriétaires. Le bien vivre ensemble et l'image touristique de la commune s'en trouvent fortement impactés. Les déjections canines

sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros). Un réseau de dispositifs 'toutounet' est déployé sur l'ensemble de la commune, mettant à disposition des propriétaires de chien des sacs de collecte.



La commune a déployé une nouvelle signalétique, pour rappeler à la loi les contrevenants

Disques de stationnement

De nouveaux disques de stationnement «zones bleuesont été produits par la commune, ceux-ci sont offerts et

mis à disposition chez les commerçants du centre Bourg, à l'office de tourisme et en mairie.

Merci de veiller à respecter les temps de stationnement, pour permettre une fluidité d'accès au centre Bourg pour tous.

Le montant des amendes pour les contraventions

relevées pour tout manquement à la réglementation au stationnement en zone bleue est de 35€.

Bornes de rechargement pour véhicules électriques

La commune du Bourg d'Oisans s'est engagée à proposer aux Bourcats des services de bornes de rechargement

pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessibles 24/24, avec ou sans abonnement. Ces bornes sont situées rue des Colporteurs (près de l'entrée des services techniques municipaux) et sur le parking de l'Eau d'Olle (à proximité de la Mairie). Des places

de stationnements sont réservées à cet effet.

Déclaration annuelle des rûches

La déclaration de ruches est une obligation pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue, celle-ci doit être effectuée du 1er septembre au 31 décembre, chaque année. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de

l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de la déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/ En cas de besoin, vous pouvez contacter le service d'assistance aux déclarants, mail : assistance.declaration. ruches@agriculture.gouv.fr; téléphone: 01 49 55 82 22 À noter, pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre les 1er janvier et les 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle des ruches.

Déploiement de la fibre optique

La réalisation du réseau structurant et du nœud de raccordement optique dont dépend la commune du Bourg d'Oisans ont été réalisées par le Département, ils ont ensuite été remis en affermage au délégataire de service public. Ce dernier en charge de la construction du réseau de desserte à l'usager, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau auprès de fournisseurs d'accès à internet (FAI) a commencé à déployer la desserte en fibre optique en 2019. À l'automne 2019, le Département a constaté des difficultés dans la mise en œuvre industrielle des déploiements incombant au délégataire, dans ce contexte, et au regard des taux d'échecs anormaux dans les raccordements des usagers, un audit a été commandé. En accord avec les opérateurs FAI une suspension de la mise en place est donc intervenue en décembre, le temps de contrôler la totalité du réseau, et de réparer l'ensemble des défauts constatés, préalablement à toute réouverture de la commercialisation sur la commune. La situation sanitaire liée à la COVID-19 et les mesures prises par les autorités ont eu un impact supplémentaire sur ces délais, les équipes de techniciens disponibles chez les opérateurs télécom ont été prioritairement réaffectées à la maintenance des réseaux au printemps dernier. Les mesures correctives nécessaires devaient être effectuées pour une réouverture commerciale à l'automne 2020. Pour toute information un numéro vert et une adresse électronique sont à votre disposition : 0806 000 354, contact.particulier@iserefibre.fr.

Un formulaire de contact est accessible sur le site de Isère Fibre http://www.iserefibre.fr/contact-particulier/

Il existe également une page dédiée aux questions / réponses sur le site de Isère Fibre :

http://www.iserefibre.fr/questions-reponses/ qui sera enrichie au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Vie associative

Un forum des associations plein d'optimisme

Le 12 septembre dernier, les associations ont été invitées comme chaque année à participer au forum des associations. L'occasion pour les habitants de découvrir le riche panel des activités proposées sur la commune. Une quarantaine d'associations étaient présentes dans le foyer municipal et dans le parc. Ce fut une belle journée, chargée d'espoir de retour à une vie ordinaire, non dégradée par le virus. Le tissu associatif du Bourg d'Oisans est riche, varié et dynamique, c'est une vraie force pour notre commune. Suite au forum, le listing des associations a été mis à jour sur le site internet de la mairie, n'hésitez pas à consulter ces informations. Si celui-ci n'est pas tout à fait exhaustif (il ne comprend que les associations qui ont autorisé la diffusion de leurs informations), il vous donnera malgré tout une idée assez précise de la diversité proposée par notre tissu associatif.

Dans ce contexte sanitaire particulier, la mairie s'efforce quotidiennement de rendre possibles les reprises d'activité sportives et culturelles.



Maelle Imbert, en charge de l'accompagnement des associations, les informe régulièrement de l'évolution sanitaire, des protocoles établis en mairie dans l'intérêt





de tous et qui tendent, autant que possible, à limiter la propagation du virus. Dernièrement, nous avons dû abaisser le nombre de personnes dans les salles communales conformément à l'arrêté préfectoral du 25.09.2020. De nombreuses contraintes s'imposent à tous les acteurs de la vie associative, aussi nous nous attacherons à poursuivre les efforts fournis jusque-là pour faire perdurer les activités de chacun.

« Les associations du Bourg toujours très actives pour animer la vie de la commune » photo@ Marc Pariset

Organisation de manifestations ouvertes au public

Une nouvelle procédure concernant l'organisation des manifestations ouvertes au public se met en place au sein de la mairie. Toute demande d'utilisation de l'espace public, devra se faire directement auprès du service animations sur le mail animations @mairie-bourgdoisans.fr et toute manifestation devra faire l'objet d'une déclaration préalable. Un formulaire à cet effet sera accessible en téléchargement sur le site internet de la mairie.

Subventions 2020-2021 aux Associations

Le système d'attribution des subventions sera complété et enrichi dans les prochains jours avant d'être transmis aux associations. En effet, la répartition des subventions est depuis quelques années conditionnée par un certain nombre de critères, qui permettent l'attribution de points et permettent de déterminer le montant attribué aux uns et aux autres. La Mairie communiquera les informations aux associations dès que possible, via les outils de communication habituels.

Démenagement pour le Secours Populaire et le Secours Catholique

En prévision des travaux de rénovation du Collège des six vallées engagés par le conseil départemental, l'école de musique et les diverses associations qui occupaient le bâtiment de «l'ancien collège» ont déménagé. Le secours populaire et le secours catholique ont intégré depuis le 1 octobre les bâtiments de l'école des Sables (route départementale 1091).

Jours et horaires d'accueil: La boutique solidaire du Secours Catholique est ouverte à toutes et tous, le mardi de 13h30 à 17h,

le jeudi 9h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h. L'accueil du secours populaire est accessible le jeudi de 9h30 à 11h30.

Arrêt du bus TransIsère devant l'école.





Infos pratiques / Rgenda

Organisation des services municipaux

À ce jour, les services municipaux sont organisés en 3 pôles dont la ligne directrice est de répondre aux attentes et besoins des habitants. Ainsi, nous travaillons autour d'un pôle de services aux habitants dans lequel nous retrouvons:

- Les affaires scolaires avec les écoles, le centre de loisirs, la restauration scolaire
- Les affaires sociales avec le Centre Communal d'Action Sociale
- Les affaires culturelles avec la médiathèque et le musée des minéraux
- L'animation de la commune
- L'accueil du public avec l'état civil, les élections, les affaires funéraires, les cartes d'identité et les passeports

Deux pôles viennent en appui:

- Les services techniques et d'entretien des locaux
- Les services «ressources» avec les ressources humaines, les finances, les marchés publics.

L'ensemble de ces services est piloté par une direction générale dans laquelle nous retrouvons la communication, l'agent de surveillance de la voie publique, l'urbanisme. Les services municipaux comptent sur l'année 2020 : 38 agents permanents + 37 contractuels (piscine, enfance, technique, culture, animation).

Nouveaux horaires d'accueil commun mairie / CCO

En vue de s'adapter aux besoins des habitants, les horaires d'accueil de la mairie on été modifiés

Désormais les créneaux d'ouverture sont les suivants :

- 9h-12h et 13h30 16h30 du lundi au vendredi
- Accueil prolongé SUR RENDEZ-VOUS
 UNIQUEMENT les lundis et jeudis, jusqu'à 19h

Rendez-vous à venir

Samedi 14 novembre à 14h - Musées en fête - Atelier « Apprenti sorcier » création de monstres gentils, au musée

Mercredi 18 novembre à 18h30 - Conférence sur les troubles d'apprentissage DYS, au foyer municipal Jeudi 19 novembre à 20h - Atelier parentalité « Rester parent après une séparation », à la maison de l'enfance Mardi 24 novembre à 19h30 - Rencontres montagnes et sciences, au Foyer

Samedi 12 décembre - toute la journée - Marché de noël, centre Bourg

Mardi 15 décembre à 20h - Atelier parentalité « Le bénéfice d'être un parent imparfait », à la maison de l'enfance

Mercredi 16 décembre à 19h - Conseil municipal, en salle du conseil

Mardi 22 décembre - Concert de noël Orgue + Chant'Oisans, en l'église Saint Laurent

Samedi 9 janvier à 19h - Vœux de la municipalité, au foyer municipal

Dimanche 10 janvier à 14h - Atelier céramique au musée.

Service en ligne

Depuis quelques semaines, il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne pour les cartes nationales d'identité et les passeports. Ce service est accessible via le site internet de la Mairie, par l'accès direct « état civil », dès la page d'accueil. Bientôt un service identique sera à votre disposition pour formuler les demandes de location des salles municipales. www.mairie-bourgdoisans.fr

De nouveaux outils d'information

La municipalité a souhaité investir dans l'installation de nouveaux systèmes d'information. Ce sont donc quatre panneaux lumineux avec écrans couleur qui ont été installés, à l'entrée nord, près du Foyer, place de la Poste et devant l'office de tourisme. La commune a complété

l'offre, par l'achat de quatre nouveaux afficheurs, trois d'entre eux sont déjà installés (à Carrefour City et Casino), le dernier sera installé dans les semaines à venir en mairie. Le



tout offre désormais une information plus dynamique, plus conviviale et plus efficace. Un investissement de près de 70.000€ pour servir notre communication.

Dernière minute

L'ancien Hôtel des Touristes, vers un nouvel espace de promotion du territoire.

L'ancien hôtel des touristes, situé au carrefour de Rochetaillée, a été mis en vente il y a quelques temps. En raison de son emplacement privilégié au carrefour des vallées, de sa visibilité et de ses possibilités de stationnement, la municipalité et la Communauté de Communes de l'Oisans, ont vu l'opportunité de proposer à cet endroit, un lieu de promotion de notre territoire et de son savoir-faire. La commune du Bourg d'Oisans s'est portée acquéreur du bâtiment, faisant valoir son droit de préemption. Le temps de finaliser le projet et c'est bientôt un établissement type «Maison de l'Oisans» qui verra le jour.



Vie politique

André Salvetti, maire honoraire du Bourg d'Oisans

Le lundi 14 septembre dernier, en présence des élus de l'Oisans, personnalités et agents de la commune, André Salvetti maire du Bourg d'Oisans de 2008 à 2020, s'est vu remettre le titre de maire honoraire par Philippe Portal, sous-préfet et secrétaire général de la préfecture de l'Isère. L'occasion pour les différents intervenants de revenir sur le parcours politique et l'investissement d'André Salvetti pour la commune, mais aussi sur ses nombreux mandats hors mairie, dans lesquels il a pu représenter la municipalité ou le territoire uissan avec beaucoup de conviction.



De gauche à droite : Guy Verrney, André Salvetti, Bruno Portal Crédit photo© Bernard Clouët

Guy Verney, du Bourg d'Oisans et le Président de la Communauté de Communes de l'Oisans

À l'issue du 2nd tour des élections municipales du 28 juin 2020, la communauté de communes de l'Oisans a réuni les nouveaux conseillers communautaires le 16 juillet dernier pour procéder à l'élection de l'exécutif de la CCO. Ainsi, Guy VERNEY, maire du Bourg d'Oisans a été élu président. Il a proposé de désigner 13 vice-présidents afin de couvrir l'ensemble des compétences de la CCO.

1er Vice-Président GENEVOIS Yves Maire de VAUJANY 2eme Vice-Président GANDIT Pierre Maire de LA GARDE 3eme Vice-Président MOIROUX Yves Maire d'AURIS 4eme Vice-Président NOYREY Jean-Yves Maire d'HUEZ 5eme Vice-Président AUBERT Christophe

Maire des DEUX ALPES
6eme Vice-Présidente FAURE Nicole Maire d'ORNON
7eme Vice-Président OUGIER Jean-Rémy Maire de BESSE
8eme Vice-Présidente FIAT Agnès conseillère
déléguée BOURG d'OISANS
9eme Vice-Président DUPONT Gilbert
Maire de LIVET ET GAVET
10eme Vice-Présidente VIARD GAUDIN Murielle
2e adjointe d'ALLEMOND

11eme Vice-Président BALME Pierre Maire délégué VENOSC - Les DEUX ALPES 12eme Vice-Présidente CROIBIER MUSCAT Ghislaine 2e adjointe BOURG D'OISANS

13eme Vice-Président MICHEL Bernard Maire de MIZOEN

À noter, pour les élus Bourcats

Ghislaine Croibier-Muscat, 2 ème adjointe au Bourg est élue vice-présidente de la CCO en charge du CIAS.

Agnès Fiat, conseillère municipale déléguée au Bourg est élue vice-présidente de la CCO en charge de l'animation des politiques de la petite enfance et de la santé.

Liste des conseillers communautaires Bourcats :

VERNEY Guy, CARREL Camille, CROIBIER-MUSCAT Ghislaine, CHAIX Fabienne, GOFFMAN Georges, FIAT Agnès, VACCARELLA Sebastiano, FUZEAU Anita, DIET Jean, CONSTANT-MARMILLON Elise, AYMOZ Bruno, MOYET Yvette

Monsieur Joël Giraud, Secrétaire d'Etat à la ruralité en visite au Bourg d'Oisans

M. Guy Verney, maire du Bourg d'Oisans a eu l'honneur d'accueillir M. Joël Giraud, secrétaire d'Etat en charge de la Ruralité, vendredi 9 octobre 2020. M. Giraud est d'abord venu en Oisans pour inaugurer la nouvelle centrale hydroélectrique de Livet. Il a ensuite visité les locaux de l'Espace France Service au Bourg, avant de recevoir les élus uissans en fin d'après-midi au Foyer municipal.



Monsieur le secrétaire d'état Joël Giraud reçu par Guy Verney et Marie-Noëlle Battistel au Bourg d'Oisans. Photo© Bernard Clouët

Cette rencontre a été l'occasion pour le secrétaire d'Etat, originaire de l'Argentière la Bessée, de partager ses connaissances de notre territoire ainsi que l'agenda rural de son ministère qui rassemble de nombreuses actions en faveur des territoires ruraux. Ces échanges ont permis à Guy Verney de mettre en avant les projets communaux. D'autres sujets, très nombreux, ont pu être abordés par les élus du territoire, notamment sur les spécificités liées à notre territoire montagnard : règles d'urbanisme, intérêt des ascenseurs valléens, impact de la situation sanitaire sur le tourisme, concessions des barrages hydroélectriques, équipements spéciaux obligatoires en hiver, transferts de compétences vers les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)....

ETRT CIVIL

du 1er juin 2019 au 30 septembre 2020

Avis de naissance habitants de la commune

COLONEL BORDEL Tyago, RAMOS CUELLAR TIDY Christiana, VEYRON Oriane, JAKUTAGE Gabin, POLYCARPE BILLARD Ambre, CAPELLI Théo, CAPELLI Tom, MAUTE Alex, EMIEUX Lino, VAN DAMME Joshua, ROZENBERG Dorian, SCHMITT Romane, REY Romane, VIAL BA Luyana, ROUSSEL-GRENOT Clément, AMAGAT Roxane, LANGLAIS Johan, BARTHELEMY Esteban, TROITSKY Noah, GEORGES Maya, LACASSAGNE Raphaël, JOUVENOT Nina, PIATTI Joy, JOSSERAND Viktor, BOUTINAUD Stessie, LAURENT Noé, MAZZILLI Anna, KERMOUM Aliya, CLERGINET CHALVIN Charlie, MIAILLIER Noa, BONETTI Logan, BONETTI Nathan, MEGDAD Emma, GESLIN GIRARD Mathys, LI Ophélia, CUBUK Ela, LUSTRI Dune

PACS

BOURCEY Mathieu – VIGNAU Marine, BASSANT Quentin – GOUTTEFANGEAS Aglaé, GRILLET Romain – BROTEL Marine, DALSTEIN Cristel – FAVRE-REYMOND-LARUINAZ Pascal, LEVI ALVARES Yoann – LACUGUE Magali

Mariages

JOSSERAND Kevin – ODRU Laetitia, CELLIER David – DE-BRIX Virginie, JAKUTAGE Patrick – TRIBOUILLER Elodie, MOREAU Thibault – TRIBOUILLER Elsa, DOUAY Frédéric – GUINOT Marie-Béatrice, FUZEAU Jean-Louis – ELMERICH Anita, CAPELLI Ludovic – DROUET Jessica, REKIK Rached – DONNOT Carla, DUQUESNE Nicolas – HARMELLE Virginie, BERTHOT Benjamin – BOUCHIE Clémentine

Décès

GOURDIN Hubert, BALMET épouse DION Juliette, BOUVET épouse FOUCHERIQ Julienne, GIRARD épouse SAUZIERE <mark>Jeanne, ZUFFRANIERI épouse LABROSSE Roquette, TURC</mark> Roland, COUTEAUX Michel, GENEVOIS Emile, THALAMY épouse LEGRAIN Huguette, DOBON MARTORELL épouse MARTINEZ GONZALVO Desamparados, FLANDIN épouse DURAND Michèle, VIBERT-CHARBONNEL Louis, RE-VERDY épouse BOUGET Renée, ZUCCHI Charles, LAVEUR épouse CHOLLET Annie, ROULEAU Pierre, RODIER épouse LACHAVE Andrée, SOTON Guy, PERRET épouse JULLIEN Andrée, épouse TURC Monique, VILLARD Raoul, SEKKAL Lazhari, RODIER Auguste, PAWLUK épouse SARGIER Mila, VILLAIN épouse OHAYON Huguette, PINSARD Alain, PIER-RA épouse DUSSERT Andrée, FALLAVIER épouse CAPELLO Marie-Thérèse, PIQUARD épouse BERNIER Mauricette, PRAYER Madeleine, GUIBERT épouse MICHEL Michelle, BRANDALISE épouse PEREZ-CAMACIO Maria, BARNEOUD épouse BASSET Josette, BUISSIERES épouse FUSELIER Aimée, CONFICONI épouse SARLIN Secondine, DELAGE épouse BARBETTI Andrée, TURC Maximin, MARTIN Georges, CHAGNOLAUD Serge, LAURENT épouse LESOURD <mark>S</mark>imone, GARNIER Joseph, GIRA<mark>RD René, AUD</mark>EFRAY René, CHALVIN épouse FERRUS Marie-Thérèse, BENINCASA épouse MARTINEZ Rose, TRILLAT épouse PILOT Renée

Hommage à Roger Canac

Il fût en Oisans, pendant près d'un demi-siècle, un acteur et un porte-parole de cette « création permanente » dont il parle dans son premier livre : La montagne. Instituteur, guide de haute montagne, président du syndicat national des guides, élu municipal. Il a été à l'initiative ou le soutien d'une multitude de projets : les classes de formation aux métiers de la montagne, les sentiers de grande randonnée (GR54), le patrimoine matériel et immatériel... la liste est longue. Dès ses premiers écrits on note une sensibilité écologiste bien avant l'heure



Crédit photo©archives Le Dauphiné

Une influence de Gaston Bachelard qui fut son professeur lorsqu'il étudia la philosophie à la Sorbonne ? La lecture ou la relecture de ses nombreux écrits sont une source de réflexion sur le passé, le présent et le futur de notre territoire.

De son Aveyron natal il avait gardé l'accent et le goût de la terre. Il repose désormais en terre Uissanne où il était venu s'installer au début des années 60 avec son épouse Hélène et leurs enfants. À ses proches les habitants de Bourg d'Oisans adressent leurs sincères condoléances.

Laissons-lui le dernier mot : « Et j'aime encore lorsque le Cornillon, qui domine notre maison, se met à jouer ses grandes orgues sous les tempêtes... »

Permanences

Service de l'eau : Lundi et jeudi de 14h à 16h30 - Mardi de 9h à 12h Service urbanisme : Lundi et vendredi de 9h à 12h - Mardi de 14h à 16h30 Permanences du CCAS Lundi de 15h30 à 17h - Mercredi de 15h à 17h Jeudi de 15h30 à 17h

Directeur de publication : Guy VERNEY
Coordination : Sébastien VACCARELLA
Comité de rédaction : équipe municipale / Service communication
Conception — Impression : www.mediatik-communication.fr
09 83 60 15 14 - 38520 Bourg d'Oisans
Octobre 2020 - Tirage : 2500 ex. - Distribution : La Poste
Ne pas jeter sur la voie publique